



CAP des Assistants Ingénieurs

Séance du 14 octobre 2015

Pour cette deuxième CAP de l'année 2015, l'ordre du jour était très peu chargé. Elle a été l'occasion d'un échange sur les concours d'I.E. , de réflexions sur la filière et d'évocation de situations individuelles.

1 - Pour les concours, les lieux d'affectation des postes ne sont pas encore arrêtés mais les profils de spécialité (notamment en archéologie) nous seront envoyés rapidement. Peu d'éléments de réponse sur la forme que doivent prendre les écrits pour le concours interne comme pour le concours externe : éléments de carrière, qualités professionnelles, les activités du poste occupé, les relations avec des personnels de recherche d'un « rang » plus élevé, les représentations de l'institution à l'extérieur, les travaux de recherche et les publications...

Une formation de préparation à l'oral aura bien lieu, la date nous sera communiquée prochainement.

Le nombre de TR et d'AI se présentant au concours n'est pas connu à ce jour (clôture des inscriptions le 15 octobre).

Le concours de résorption de la précarité de type Sauvadet est réservé à 25 personnes qui ont été contactées directement par courrier.

2 - Une réflexion sur l'ensemble de la filière recherche est en cours, pour une fois ça a l'air sérieux ! On vous fait parvenir le compte-rendu de la première réunion de ce COPIL recherche

3 - Sur l'évolution du corps des AI une demande du Ministère a été faite pour passer de 14 à 16 échelons, comme pour le ministère de l'éducation supérieure et de la recherche, ce qui fait gagner 60 points d'indice.

Pour qu'un avancement au choix de TR puisse se refaire, il a été demandé au ministère de la fonction publique, la possibilité d'ajouter une close de sauvegarde d'un TR tous les trois ans à l'instar de ce qui se passe dans la fonction publique hospitalière.

Un collègue est intéressé par un poste publié dans un corps de catégorie B, pour qu'il puisse intégrer ce poste il faut que l'administration le re-publie dans le corps des AI. C'est plus simple si personne de la catégorie de départ n'est intéressé !

Vos Élus se tiennent à votre disposition:

Emmanuel GEORGES: Drac pays de Loire, 02.40.14.23.35, emmanuel.georges@culture.gouv.fr

Julie CHARMOILLAUX: Drac Auvergne, 04.73.41.26.32, julie.charmoillaux@culture.gouv.fr

Anne-Claire VIRON: EP école du Louvre, 01.55.35.18.19, anne-claire.viron-rochet@ecoledulouvre.fr

Elisa PORTO: C2RMF Paris, 01.40.20.56.74, elisa.porto@culture.gouv.fr

61 rue de Richelieu 75002 Paris Tél: 01.40.15.51.70 Fax: 01.40.15.51.77

Mel : cgt-culture@culture.fr internet : www.cgt-culture.fr